### Nations Unies

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VINGT-SIXIÈME SESSION

Documents officiels



# DEUXIÈME COMMISSION, 1373º

Mercredi 6 octobre 1971, à 10 h 50

**NEW YORK** 

Président: M. Narciso G. REYES (Philippines).

### DÉCLARATIONS GÉNÉRALES (suite)

et

#### POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Conseil économique et social [chapitres III à VII, VIII (sections A à E), IX à XIV, XXI et XXII] (suite) | A/8403 |

- 1. M. PÉREZ DE CUÉLLAR (Pérou) déclare que, lorsque la Stratégie internationale pour la deuxième Décennie du développement a été adoptée en 1970, les pays développés comme les pays en voie de développement ont exprimé certaines réserves. Toutefois, on a pu dire de la Stratégie qu'elle était le premier instrument international à définir le développement économique et social comme un processus nécessitant à la fois les efforts des pays en voie de développement eux-mêmes et l'assistance des pays développés. Tous les Etats ont reconnu que la Stratégie renfermait en puissance la possibilité d'améliorer les accords existants ou de conclure de nouveaux accords en vue de transformer les relations économiques internationales.
- 2. Lorsque la Stratégie a été adoptée, les conditions extérieures n'étaient guère favorables au développement des pays du tiers monde. Des études effectuées par l'ONU prédisaient que, si ces conditions n'évoluaient pas, le déficit commercial et financier des pays en voie de développement se situerait entre 17 et 26 milliards de dollars en 1975. De plus, le fait que le courant des capitaux des pays développés vers les pays en voie de développement n'atteignait pas 1 p. 100 du produit national brut des pays développés indiquait que les pays en voie de développement devenaient exportateurs de capitaux à destination des centres industriels.
- 3. L'année écoulée a vu se détériorer la situation, sur laquelle est venue se greffer la récente crise monétaire internationale. Même si les négociations en vue de réaligner les parités des principales monnaies se poursuivent dans le cadre du Groupe des Dix, du FMI lui-même, par la voie diplomatique, entre les banques centrales à Bâle et au Comité de politique économique de l'Organisation de coopération et de développement économiques, il n'en reste pas moins que les pays en voie de développement ont également le droit de participer à la réforme du système monétaire international et de rechercher une révision des mesures qui les touchent. Ils en ont le droit non seulement

parce qu'ils ne sont pas responsables de la crise, mais aussi parce qu'ils ont contribué à créer les énormes réserves internationales qui constituent la richesse des pays à économie de marché. Le représentant du Pérou cite des études montrant que, entre 1959 et 1965, bien que les Etats-Unis aient investi en Europe des capitaux d'un montant huit fois et demie supérieur au montant des capitaux qu'ils ont investis dans les pays en voie de développement d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, des bénéfices plus élevés ont été rapatriés des pays en voie de développement. En outre, les gains en capitaux réalisés dans les pays en voie de développement ont encouragé les sociétés américaines à investir, et pour diverses raisons, notamment le manque de confiance dans les pays en voie de développement, c'est en Europe qu'elles l'ont fait. Les bénéfices réalisés en Europe ont à leur tour été réinvestis en Europe grâce au système de l'eurodollar. Les énormes investissements que les sociétés américaines ont faits dans leurs filiales d'Europe, au détriment des investissements dans les pays en voie de développement, ont été la principale cause de la crise d'endettement à laquelle doivent faire face les Etats-Unis, car ils ont engendré l'inflation et la spéculation sur le dollar.

- 4. L'examen et l'évaluation réalistes de la Stratégie exigent que l'Organisation des Nations Unies - qui jusqu'à maintenant a considéré la situation économique internationale comme étant essentiellement une résultante des relations entre les Etats - tienne compte des conséquences de l'expansion des sociétés internationales, qui sont capables de bouleverser l'équilibre du courant des capitaux et d'affecter l'économie mondiale. Compte tenu des considérations économiques qui précèdent et des engagements pris dans le cadre du GATT, de la CNUCED et du FMI ainsi qu'en vertu de la Stratégie internationale du développement, les pays en voie de développement vont accorder un rang de priorité élevé à la crise monétaire internationale lors de la prochaine réunion du Groupe des Soixante-Dix-Sept à Lima, et ils le feront dans l'intérêt des pays en voie de développement en particulier, mais aussi dans l'intérêt de la communauté internationale en général. Ensuite, la Deuxième Commission aura un rôle majeur à jouer, puisqu'il incombe à l'Organisation des Nations Unies, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte, de favoriser la coopération internationale en obtenant la participation des Etats qui ne sont pas membres de l'Organisation ni des diverses institutions financières où le problème est à l'examen.
- 5. La Deuxième Commission doit insister pour que soit créé, dans le cadre de l'examen et de l'évaluation de la Stratégie, un mécanisme de surveillance de l'économie mondiale. Malheureusement, au cours des débats qui ont eu

lieu sur cette question, on a négligé la question de l'efficacité et de la nature du processus d'examen et d'évaluation au profit des discussions sur la question de savoir quel organe devrait s'en charger.

- 6. L'examen des indicateurs du développement révèle une absence totale de données, l'existence de certains phénomènes qu'il faut évaluer mais qu'il n'est pas possible de mesurer, et le fait que la plupart des indicateurs sont de caractère quantitatif. La croissance économique n'entraîne pas automatiquement une amélioration de la situation sociale, et, en fait, c'est souvent l'inverse qui se produit, à court ou à long terme. Pour mesurer le progrès avec précision, il faut également évaluer les aspects sociaux de la repartition du revenu entre les diverses classes de la société, ainsi que les conséquences des réformes apportées aux structures sociales considérées. La Commission du développement social pourrait jouer un rôle important dans la mise au point de ces indicateurs. Il faudrait également mesurer les repercussions sur le plan international de certains problèmes nationaux, régionaux, sectoriels ou mondiaux.
- 7. Enfin, il est essentiel, pour le processus d'examen et d'évaluation, d'établir une liste universellement reconnue des pays en voie de développement les moins avancés. Il faudrait compléter la liste établie par la CNUCED et par le Comité de la planification du développement que le Pérou a approuvée —, améliorer la définition des critères en fonction desquels les pays sont inscrits sur cette liste et créer un fonds d'assistance aux pays qui y figurent.
- 8. M. HILLEL (Israël) partage l'avis du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales selon lequel la Commission doit avant tout orienter son attention sur les répercussions de la crise monétaire, qui a porté un coup sévère aux économies des pays en voie de développement. Par exemple, si les prix mondiaux des produits de base sont instables, c'est en raison de l'incertitude qui règne en ce qui concerne la valeur des monnaies dans lesquelles se font les échanges. Les pays en voie de développement sont évidemment tributaires de l'expansion rapide de leurs échanges avec les pays développés s'ils veulent poursuivre leur croissance, et les uns et les autres auront tout à gagner à l'instauration d'un nouveau système monétaire international qui favoriserait la croissance rapide et régulière de la production et des échanges. Il faut que, dans les consultations, les négociations et les tentatives diverses qui sont en cours pour trouver une nouvelle formule permettant de rétablir l'équilibre monétaire entre les principaux partenaires commerciaux, il soit dûment tenu compte des intérêts vitaux du monde en voie de développement, conformément à la Stratégie internationale du développement.
- 9. Il convient d'attirer l'attention sur les graves problèmes auxquels se heurtent les pays en voie de développement pour assurer le service de leur dette. D'après le rapport annuel de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), une étude portant sur 80 pays peu développés a montré que leurs obligations au titre du service de la dette ont augmenté plus de deux fois plus vite que leurs recettes d'exportation en 1970. Si cette tendance persiste, l'endettement sera tellement poussé qu'il réduira à néant le courant déjà faible des capitaux à destination des

- pays en voie de développement. Si l'on ne prend pas des mesures pour apporter une assistance du type de celle qui est fournie par l'Association internationale de développement par le moyen d'une "troisième reconstitution" des ressources, et si la politique d'intérêts élevés pratiquée par la BIRD n'est pas modifiée, la situation ira encore en empirant. La Stratégie de la deuxième Décennie du développement insiste très clairement sur la nécessité de fournir une aide assortie de conditions particulièrement favorables à la croissance économique et de faciliter un développement plus régulier. C'est à cette aide qu'il faudrait donner la priorité.
- 10. Le Gouvernement israélien considère que la Stratégie est un document d'extrême importance et espère que la présente session de l'Assemblée générale verra la création d'un comité chargé de l'examen et de l'évaluation de la Stratégie en tant que processus dynamique. La Deuxième Commission doit jouer un rôle actif et fournir des indications aux gouvernements en ce qui concerne les mesures à prendre pendant la Décennie.
- 11. Pour l'instant, il est essentiel de se concentrer sur les réalités économiques et de consacrer toute l'attention voulue aux difficultés fondamentales que connaissent les pays en voie de développement, à savoir celles qui s'expliquent par l'écart qui existe entre les pays développés et les pays en voie de développement. Malgré d'importants programmes d'aide bilatérale et multilatérale et malgré les efforts considérables déployés par les pays en voie de développement eux-mêmes, l'écart entre les chiffres du revenu par habitant ne cesse de croître et, d'après certaines projections, il pourrait tripler d'ici à 1980. En outre, le niveau de vie est très faible dans les pays du tiers monde, et le chômage y augmente deux fois plus vite que la population. L'exode massif vers les grandes villes entraîne la prolifération des taudis et la détérioration générale des conditions de vie. Les ressources humaines ne sont pas pleinement utilisées aux fins de la production, parce que les pays en voie de développement manquent d'équipement, de personnel qualifié et de moyens pour faire servir les connaissances scientifiques et les nouvelles techniques au développement.
- 12. Pour réduire cet écart, il est nécessaire à la fois de doter les pays en voie de développement d'une infrastructure et d'assurer le transfert à ces pays de techniques et de connaissances scientifiques plus avancées à la fois dans le domaine agricole et dans le domaine industriel. Il faut attirer les investissements en capitaux, de même que les ressources étrangères non monétaires que représentent les compétences techniques et les compétences en matière de gestion. Des perspectives considérables s'offrent également aux pays en voie de développement avec l'exportation de produits d'industries techniquement standardisées et utilisant beaucoup de main-d'œuvre. L'octroi de préférences tarifaires aux articles manufacturés et aux articles semi-finis en provenance des pays en voie de développement pourrait favoriser une expansion industrielle mieux équilibrée et offrir de nouvelles possibilités d'investissements aux entreprises étrangères dans les pays en voie de développement.
- 13. L'exemple d'Israël montre qu'il est possible d'atteindre un rythme de développement accéléré en

combinant les capitaux, les méthodes de travail nouvelles et des techniques avancées, tout en mettant en place une infrastructure économique. Aux prises avec une situation géographique et politique délicate et avec une population qui a quadruplé en l'espace de 20 ans, Israël a réussi à obtenir, depuis sa création, un accroissement annuel de 10 p. 100 de son produit national brut. L'agriculture fournit maintenant 85 p. 100 des produits nécessaires à la population et elle a atteint l'un des taux de croissance les plus élevés du monde. Alors que la production agricole s'est multipliée par plus de huit depuis 1950, le nombre des personnes travaillant dans le secteur agricole a diminué et n'est plus que de 10 p. 100 de la main-d'œuvre totale au lieu de 17 p. 100. Le chiffre de la main-d'œuvre a triplé et la productivité par travailleur s'est accrue au rythme de 4,5 p. 100 par an. Le processus d'industrialisation a fait passer la proportion des personnes employées dans l'industrie à 26 p. 100 de la main-d'œuvre totale. Les exportations se sont considérablement accrues et se composent essentiellement de produits manufacturés.

- 14. Dans la mesure où ses ressources limitées le lui permettaient, Israël s'est efforcé de participer activement à l'effort global de développement. Il a accordé une importance considérable à la coopération internationale la plus large possible dans ce secteur et continuera de faire profiter les pays en voie de développement de son expérience par l'envoi d'experts, l'organisation de cours et l'exécution de programmes de développement et de recherche scientifique pour le développement. Depuis 1960, Israël organise au Centre scientifique de Rehovot une série de conférences internationales sur les problèmes qui se posent aux pays en voie de développement dans les domaines de la reclierche scientifique, de la planification rurale, de la fiscalité, de la santé et de l'enseignement. Les recommandations très utiles adoptées au cours de la dernière en date de ces conférences, qui s'est tenue en août 1971 et a été consacrée à l'urbanisation, se révéleront profitables pour les planificateurs et les économistes et pourront servir de documentation préparatoire pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. Une autre conférence importante, qui s'est tenue en août à Jérusalem, a été consacrée principalement à l'enseignement et à la formation en matière d'informatique dans les pays en voie de développement et à la coopération internationale visant à faire progresser les techniques de l'information dans ces pays. Les résultats de cette conférence sont particulièrement importants si l'on considère les initiatives prises dans ce domaine par le Conseil économique et social et l'intérêt que suscitent depuis peu les techniques de calcul électronique en tant qu'auxiliaires du développement.
- 15. La politique d'Israël s'inspire du principe que, dans le domaine du développement plus que dans tout autre, une coopération efficace organisée dans un climat de paix et de relations normales et constructives entre les Etats offre raisonnablement la seule chance d'améliorer les conditions de vie dans les pays en voie de développement. Les frontières politiques auront une influence moindre sur les problèmes internationaux au cours des années 70. Il convient également de reconnaître toutes les possibilités nouvelles qui s'offrent aux pays en voie de développement dans le domaine des ressources naturelles et de l'industrie, notamment à la suite de l'établissement du nouveau système général de préférences.

- 16. M. KOUDRYAVTSEV (République socialiste soviétique de Biélorussie) déclare que le progrès économique et social, à la fois sur le plan international et sur le plan national, dépend de la réalisation de transformations sociales profondes, d'un progrès scientifique et technique accéléré, ainsi que de la mobilisation des ressources intérieures et de l'activité créatrice des peuples. Il existe également dans le monde un certain nombre de facteurs qui compromettent le processus du développement, comme par exemple la guerre d'agression que mènent les Etats-Unis en Indochine et la politique expansionniste d'Israël au Moyen-Orient.
- 17. Une autre menace sérieuse est celle que fait peser sur la communauté internationale la crise monétaire qui affecte actuellement le système capitaliste. On trouve une explication scientifique de cette crise dans la théorie marxisteléniniste, qui expose de façon convaincante les faiblesses du capitalisme en tant que système social et le caractère inévitable de l'inflation et du chaos économique. La crise actuelle apporte une nouvelle preuve de l'exactitude de cette théorie. Les tentatives faites séparément et collectivement par les Etats capitalistes pour s'adapter aux conditions modernes ne sauraient empêcher de tels événements; elles ne font que révéler encore plus clairement que le système d'exploitation et d'oppression que constitue le capitalisme est sans avenir. L'annonce d'un état d'urgence, la cessation de l'échange des dollars contre l'or, l'imposition d'une surtaxe de 10 p. 100 sur les importations, les réductions dans le programme d'assistance à l'étranger, le plan visant à congédier 5 p. 100 des fonctionnaires de l'Etat et le blocage des salaires et des prix sont autant de mesures qui montrent l'ampleur de la défaite subie par le capital américain dans le domaine des relations économiques, aussi bien intérieures qu'extérieures. Les Etats-Unis s'efforcent de sauver leur économie aux dépens de celle de leurs partenaires capitalistes. Dans le cadre des Nations Unies, il a souvent été question d'unité, d'association, d'action commune, mais dans la pratique la situation est quelque peu différente. La crise monétaire actuelle du système capitaliste témoigne éloquemment de ce que l'agression et le militarisme effréné ne peuvent que conduire à des crises et à des catastrophes.
- 18. On peut juger de la gravité de la situation actuelle en se référant aux déclarations de nombreuses délégations au cours des séances plénières de l'Assemblée générale et également aux commentaires inquiétants de la presse mondiale, notamment de publications telles que U.S. News and World Report qui, dans son numéro du 4 octobre, a reproduit les paroles d'un banquier suisse influent selon lequel, si la tendance actuelle se poursuivait, elle ne manquerait pas de mettre fin à la croissance et à la prospérité dans tous les pays, c'est-à-dire dans tous les pays du monde capitaliste. La crise fait peser un fardeau particulièrement lourd sur la grande masse de la population. On compte actuellement dans le monde capitaliste plusieurs millions de chômeurs et le chômage s'accroît constamment, avec son cortège de malheurs et de souffrances. La crise économique et financière aux Etats-Unis aggrave surtout la situation déjà difficile de la population noire de ce pays, ce qui a été justement relevé dans le numéro du 4 octobre 1971 de Newsweek. Le fait que la population laborieuse devra faire les frais des défaillances du système capitaliste

apparaît encore plus clairement si l'on considère l'augmentation des bénéfices des monopoles capitalistes.

- 19. La crise et l'instabilité du monde capitaliste offrent un contraste marqué avec la croissance économique régulière des pays socialistes, fondée sur la planification scientifique et l'utilisation dans tous les secteurs de l'économie nationale des dernières réalisations scientifiques et techniques. La RSS de Biélorussie offre un exemple excellent de cette croissance. Au cours des cinq dernières années, sa production industrielle s'est accrue de 80 p. 100, tandis que la production de biens d'équipement augmentait de 13 p. 100, celle des biens de consommation de 11 p. 100 et le revenu national de 50 p. 100. De remarquables succès ont été obtenus dans l'agriculture, et la croissance économique s'est accompagnée d'une élévation régulière du niveau de vie. Le revenu réel par habitant s'est accru de 37 p. 100 et il a été réalisé un vaste programme de construction de logements et d'activités dans les secteurs de l'éducation, de la science, de la culture et de la santé. La période quinquennale actuelle représente un grand pas en avant dans le domaine économique, conformément aux décisions du 27ème Congrès du parti communiste de Biélorussie, du Soviet Suprême et du Conseil des ministres. La production industrielle s'accroîtra de 53 à 56 p. 100, d'ici à 1975, par rapport à 1970. Un rang prioritaire sera accordé au développement de l'électronique, de l'industrie de la radio, de la mécanique de précision, ainsi que de l'extraction et du raffinage du pétrole. On accordera également une attention considérable à l'agriculture et à la protection de l'environnement. En conséquence, le niveau de vie matériel et culturel s'accroîtra considérablement, ce qui est l'objectif principal de l'Etat et du parti communiste.
- 20. Le groupe des pays socialistes représente sur le plan international un organisme vigoureux, capable de décider de la grande tâche d'améliorer le système des relations économiques, de renforcer la coopération et de développer l'intégration économique socialiste, comme l'indique clairement le programme complexe adopté au cours de la vingt-cinquième session du Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM).
- 21. Les Etats socialistes désirent ardemment coopérer avec les pays en voie de développement et leur apporter leur aide, tandis que les pays capitalistes de l'Occident cherchent à s'implanter économiquement dans ces pays et à les lier au système capitaliste par des méthodes néo-colonialistes où l'argent est loin de jouer un rôle négligeable. L'attitude des pays en voie de développement à l'égard de cette politique apparaît clairement si l'on considère les inquiétudes qu'ils ont fréquemment exprimées à l'occasion de la récente crise monétaire du système capitaliste, laquelle constitue pour eux, comme la presse capitaliste elle-même est forcée de le reconnaître, une grave menace. Le danger ne consiste pas seulement dans le fait que la chute du dollar fera du tort aux pays en voie de développement qui ont lié leur sort à celui de cette monnaie. La pénétration du dollar dans les pays en voie de développement constitue une menace directe pour leur économie parce qu'elle sert avant tout les intérêts des monopoles capitalistes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'institutions financières internationales telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Le Président de la Fédération

- colombienne des entreprises métallurgiques a déclaré le 30 juin 1971, à l'ouverture de la seizième assemblée de cette fédération, que la BIRD représentait l'arme majeure du colonialisme industriel moderne, qui, loin d'agir pour favoriser le développement des pays en voie de développement, servait au contraire à financer et à stimuler l'écoulement de la production des pays industriellement développés.
- 22. Les milieux impérialistes utilisent la pénétration du dollar pour faire obstacle à des réformes progressistes dans l'économie des pays en voie de développement et empêcher ainsi le progrès économique et social, comme les pays socialistes l'ont fait observer dans leur déclaration commune sur la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement lors de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale1. S'il avait été tenu compte de cet avertissement justifié lors de l'élaboration de la Stratégie pour la Décennie, le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales n'aurait pas eu à parler, comme il l'a fait, à la 1369ème séance de la Commission, des inquiétudes qui risquent d'éroder la valeur même de l'instrument dans lequel 127 pays avaient placé une grande partie de leurs espérances. Le danger de la pénétration du dollar pour les pays en voie de développement est avéré par l'exemple du Chili qui, de façon tout à fait légitime, a pris des mesures pour protéger ses intérêts nationaux contre le capital étranger, tandis que les monopoles étrangers n'hésitaient pas à recourir au chantage, aux menaces et à la discrimination commerciale pour empêcher l'application de ces mesures progressistes.
- 23. La délégation biélorussienne a souvent fait observer que la mobilisation des ressources intérieures des pays en voie de développement était d'une importance essentielle pour leur développement. Ces pays ont un droit incontestable à obtenir indemnisation des anciennes puissances coloniales pour le préjudice matériel qu'elles leur ont causé ainsi que des Etats capitalistes qui continuent à exploiter leurs ressources humaines et naturelles en recourant aux méthodes du néo-colonialisme. Tout au long de son histoire, le colonialisme a enrichi les métropoles aux dépens des peuples qu'il a réduits en servitude. La phase initiale du capitalisme a été le pillage auquel se sont livrées les puissances européennes en s'appuyant sur la force des armes, et à ce pillage a succédé l'institution du travail forcé dans les plantations et les mines. Le capitalisme industriel a consisté à exploiter les pays dépendants en faisant essentiellement de ces derniers des marchés servant à écouler les excédents de biens de consommation, tandis que pour le capitalisme de monopole les colonies représentaient avant tout une source de matières premières ainsi qu'une zone se prêtant aux investissements de capitaux. Actuellement, le capitalisme a recours aux méthodes du néo-colonialisme, mais la spoliation des peuples des anciennes colonies se poursuit à un rythme plus rapide encore. Les monopoles continuent de s'enrichir par l'exploitation directe des travailleurs des pays en voie de développement. Les investissements de capitaux étrangers dans ces pays vont en augmentant, dans la mesure où ils permettent de se

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-cinquième session, Annexes, point 42 de l'ordre du jour, document A/8074.

procurer cette ressource importante que représente la main-d'œuvre à bon marché, dont manque le monde industrialisé. A chacune de ses étapes, le capitalisme s'est emparé d'une part considérable des richesses appartenant aux peuples des colonies et des territoires dépendants, et il est grand temps de restituer ces richesses à leurs possesseurs légitimes, à savoir les pays en voie de développement, lesquels ont un si grand besoin de disposer de moyens leur permettant de développer leurs économies. Plus vite cela sera réalisé, mieux sera servie la cause de la justice, de l'ordre et de la sécurité. Aux termes de sa charte, l'Organisation des Nations Unies ne saurait demeurer indifférente aux tentatives visant à résoudre ce problème, mais doit au contraire prendre l'initiative et énoncer les mesures qui permettront d'aboutir à une solution.

- 24. Le capitalisme, qu'on le considère sous ses aspects anciens ou sous ses apparences nouvelles, est directement responsable de la pauvreté et du retard économique et social des pays en voie de développement, lesquels sont donc fondés juridiquement et moralement à obtenir une indemnisation. Les pays socialistes, y compris la République socialiste soviétique de Biélorussie, ont conscience de leur devoir international envers les peuples des pays en voie de développement et, ainsi qu'ils l'ont établi clairement dans la déclaration qu'ils ont faite lors de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale, ils sont prêts à renforcer leur coopération dans le domaine économique et technique et dans d'autres domaines avec ces derniers, suivant des modalités que l'expérience a permis de mettre au point et dont le bien-fondé est reconnu par les pays en voie de développement eux-mêmes. La RSS de Biélorussie verse des contributions au Programme des Nations Unies pour le développement, et elle est tout à fait disposée à accroître son assistance aux pays en voie de développement en envoyant des experts, en formant du personnel national dans ses établissements d'enseignement et ses entreprises industrielles, en assurant la fourniture et l'installation de matériel et en participant à la construction d'usines. Dans la mesure de sa compétence, l'Organisation des Nations Unies devrait faire le plus large appel aux aptitudes des pays socialistes et devrait cesser d'établir une discrimination dans le choix des experts.
- 25. La délégation biélorussienne a déclaré à maintes reprises que l'application de systèmes d'impôts progressifs permettrait aux pays en voie de développement de disposer de ressources supplémentaires en vue du développement, et lors de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale elle a présenté avec d'autres délégations un projet de résolution qui a été adopté en tant que résolution 2562 (XXIV) de l'Assemblée générale. Le rapport établi par le Secrétaire général conformément à cette résolution (E/4988) énonce un grand nombre de faits et de conclusions utiles. En particulier, ce rapport attire à juste titre l'attention sur le fait que les impôts sur les bénéfices des sociétés ont été diminués, alors que leurs bénéfices s'accroissaient, et on y fait observer que les services qui sont le plus fréquemment demandés par les catégories à revenu élevé sont rarement frappés d'impôts très lourds.
- 26. Toutefois, le document comporte également un certain nombre de lacunes fondamentales. Lorsque la résolution en question a été adoptée, les membres des

délégations ont souligné qu'il était indispensable d'étudier les données relatives aux améliorations progressives apportées à la fiscalité, mais pour on ne sait quelle raison les auteurs du rapport n'ont pas jugé nécessaire d'examiner le cas d'un certain nombre de pays en voie de développement, comme par exemple la République arabe d'Egypte, la Somalie, l'Algérie et la Guinée; en revanche, ils ont inclus dans leurs travaux la Corée du Sud, pays où les intérêts des capitaux de monopole des Etats-Unis sont défendus par les Etats-Unis et par d'autres forces étrangères d'occupation. Cette façon de procéder semble quelque peu étrange. En outre, aux termes de la résolution, il était demandé de procéder à une étude d'ensemble des systèmes fiscaux en vigueur dans les pays en voie de développement, y compris ceux qui s'appliquent aux capitaux nationaux et aux capitaux étrangers. Alors que l'établissement du rapport a pris un temps considérable, on s'abstient d'y évoquer la question de l'imposition des capitaux étrangers et de ses incidences éventuelles sur l'ensemble des revenus que les pays en voie de développement retirent de l'impôt. Les deux ou trois paragraphes qui traitent de cette question semblent avoir été rédigés dans le souci paternel d'éviter à ces capitaux une imposition trop lourde. Enfin, le rapport se termine par l'énumération, au paragraphe 207, de ces mêmes lacunes du système fiscal des pays en voie de développement qui avaient précisément été constatées par l'Assemblée générale lorsqu'elle avait adopté la résolution 2562 (XXIV). Deux années d'études ou presque semblent être beaucoup de temps pour aboutir à cette conclusion, si justifiée soit-elle.

- 27. Il eût été plus utile que les auteurs du rapport énoncent les résultats que permettrait d'atteindre une fiscalité équitable, en citant à titre d'illustration des exemples précis tirés de l'expérience des pays en voie de développement. De tels exemples ne font pas défaut; c'est ainsi qu'il était dit dans le Financial Times du 15 février 1971 qu'entre 1971 et 1975 les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole tireraient d'une imposition légitime des recettes supplémentaires de 10 milliards de dollars, chiffre qu'il convient de rapprocher du montant total actuel de l'ensemble de l'assistance fournie aux pays en voie de développement, à savoir 6 milliards de dollars. Ces chiffres montrent tout à fait clairement quels sont les secteurs où pourraient être trouvées les ressources nécessaires au développement; tous les pays en voie de développement possèdent sous une forme ou une autre des sources de revenus de ce genre. Les auteurs du rapport se contentent tout simplement de noter les difficultés des pays en voie de développement, alors que ces derniers ont besoin en fait de conseils en aussi grand nombre que possible pour développer leur économie. A cet égard, il est bon de rappeler qu'une certaine résistance s'était fait jour au Secrétariat à propos de l'établissement de ce rapport, et que l'Assemblée générale avait dû confirmer sa résolution. Cependant, il n'a pas été préparé de rapport général et circonstancié et l'Organisation des Nations Unies devrait donc continuer à étudier les systèmes fiscaux des pays en voie de développement, principalement du point de vue de l'expérience progressive enregistrée en matière d'imposition des capitaux étrangers et des catégories les plus fortunées de la population.
- 28. La délégation biélorussienne souscrit à l'opinion des délégations qui ont déclaré qu'un développement écono-

mique satisfaisant était étroitement lié à une solution rapide du problème du renforcement de la sécurité internationale. L'Organisation des Nations Unies doit contribuer à servir cette cause, et la RSS de Biélorussie est prête à continuer de faciliter la solution des problèmes politiques les plus importants qui se posent à l'Organisation en exécutant le programme constructif de paix qui a été proclamé par le vingt-quatrième Congrès du parti communiste de l'Union soviétique.

- 29. M. ALWAN (Irak) déclare que la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement doit normalement être mise en œuvre grâce à un mécanisme collectif de décision. Au moment où cette stratégie a été adoptée, l'économie mondiale était caractérisée par un faible taux d'expansion des exportations, en particulier de celles qui provenaient des pays en voie de développement, un rythme rapide d'accroissement démographique, l'existence d'un chômage endémique et par d'autres facteurs qui ont créé un état d'esprit qualifié à juste titre par le Conseil de crise de confiance.
- 30. Les grands espoirs qu'avaient suscités les nobles principes énoncés dans la Stratégie ont été réduits à néant par la récente crise monétaire internationale, qui a été précipitée par les décisions unilatérales qu'ont adoptées les Etats-Unis. L'évolution vers le protectionnisme et la guerre commerciale aurait de lourdes conséquences pour les efforts déployés par la communauté internationale pour résoudre les problèmes du développement. De nombreux pays, et en particulier ceux qui appartiennent au tiers monde, sont d'innocentes victimes de la crise, et celle-ci place l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées et ses organes subsidiaires devant une responsabilité spéciale à l'égard des pays en voie de développement. Les discussions intenses qui ont eu lieu au sein du Conseil, du GATT, de la CNUCED, du FMI, de l'Assemblée générale et de la Deuxième Commission ont établi clairement que les décisions unilatérales qui avaient eu pour effet de précipiter la crise étaient injustifiées. Les Etats-Unis jugent bon à présent de violer les Accords de Bretton Woods et du GATT instruments qu'ils ont eux-mêmes contribué à élaborer -, au mépris du principe de la responsabilité collective que les Etats s'étaient solennellement engagés à respecter. Toute décision qui porte atteinte à la Stratégie crée des conditions propices à l'anarchie dans les relations internationales. Cependant, il faut espérer que le scepticisme manifesté par le Président de l'Assemblée générale en ce qui concerne les perspectives de succès de la Stratégie sera malgré tout démenti par les faits.
- 31. Les Etats-Unis sont fermement décidés à éliminer le déficit croissant de leur balance des paiements, quoi qu'il en coûte. Les pays en voie de développement, qui sont au nombre des pays les plus durement touchés par la crise, ne sont en aucune manière responsables de ce déficit; ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui en sont fautifs, en raison de leurs dépenses militaires élevées et, en particulier, du fait qu'ils se sont lancés en Indochine dans une guerre sans précédent de destruction massive qui n'épargne ni les vies humaines ni les biens. Le seul moyen de sortir de l'impasse actuelle serait d'abandonner la confrontation pour la négociation. L'Assemblée générale devrait prendre l'initia-

tive de négociations multilatérales consacrées à tous les problèmes dont l'existence contribue à créer l'instabilité dans les relations monétaires et commerciales.

- 32. L'Irak, comme d'autres pays en voie de développement, estime que la responsabilité de son propre développement lui incombe au premier chef. Désireux d'assurer à la population des chances accrues de mener une vie meilleure, le Gouvernement irakien a entrepris en 1970 la réalisation d'un plan quinquennal ambitieux. Des crédits s'élevant au total à 1 milliard 500 millions de dollars ont été ouverts, dont 36 p. 100 ont été alloués à l'agriculture, à la bonification des terres et à des projets d'irrigation, 25 p. 100 à l'industrialisation, 12 p. 100 à la construction de routes et aux transports, le reliquat étant destiné à l'enseignement, à la santé publique, au logement, aux communications, à l'amélioration des conditions sociales ainsi qu'à la réalisation d'autres objectifs du développement. Le plan vise les mêmes objectifs que la Stratégie internationale du développement, et on y envisage un taux annuel moyen de croissance du produit brut d'au moins 8 p. 100.
- 33. M. PATAKI (Hongrie) note que les événements de ces derniers temps pourraient avoir donné l'impression que les principaux pays capitalistes subissent une crise monétaire causée uniquement par quelques faiblesses imprévues du système de Bretton Woods, en premier lieu par la rigidité excessive du taux de change. Si tel était le cas, on aurait déjà trouvé un remède, étant donné que la crise actuelle est le point culminant de difficultés financières et monétaires qui n'ont fait que croître au cours des dernières années. En 1962 déjà, le Gouvernement des Etats-Unis déclarait son intention de supprimer le déficit de sa balance des paiements en un an ou deux. La crise actuelle s'est pourtant produite. Le caractère persistant des problèmes monétaires prouve irréfutablement que la cause des difficultés ne provient pas essentiellement des lacunes du système de Bretton Woods, mais bien d'ailleurs. En fait, les causes de la crise économique et monétaire sont inhérentes à la nature des économies dites de marché et sont encore aggravées par la politique de certains des principaux pays occidentaux.
- 34. Dans les systèmes économiques des pays occidentaux, où la production et la distribution sont fondées sur l'entreprise privée et où le gouvernement n'a qu'une influence limitée sur les décisions de ces entreprises, il est inévitable que des conflits se produisent de temps à autre entre la production et la consommation, entre l'offre et la demande. Il y a 35 ans environ, on pensait que les théories de Keynes constituaient la panacée pour tous les maux économiques fondamentaux de l'économie capitaliste, mais, aujourd'hui, les instruments mêmes de la politique économique de Keynes, comme les dépenses publiques et le financement par le déficit, contribuent à la crise monétaire.
- 35. Outre toutes les contradictions inhérentes au système économique des pays occidentaux, qui ne correspond d'ailleurs pas aux exigences sociales de la science et de la technique contemporaines, les buts et objectifs politiques de certains des principaux gouvernements occidentaux, en particulier ceux des Etats-Unis, ont beaucoup contribué à provoquer la crise économique et monétaire actuelle. Tout d'abord, les Etats-Unis accélèrent la course aux armements

depuis plus de 20 ans et l'énorme déficit de leur balance des paiements est la conséquence directe et inévitable du maintien de leurs troupes et de leurs bases militaires à l'étranger, et plus spécialement de la guerre qu'ils mènent en Indochine. La politique du complexe industriel et militaire qui a lancé la guerre en Indochine est en grande partie responsable de l'inflation sans précédent du dollar américain. La valeur du dollar était relativement stable entre 1960 et 1965, la dépréciation moyenne n'étant que de 1,3 p. 100. Toutefois, à partir de 1965, l'inflation s'est accentuée en même temps que l'engagement militaire des Etats-Unis au Viet-Nam et dans le reste de l'Indochine. En 1966 et 1967, la moyenne des prix a augmenté d'environ 3 p. 100, en 1968 de 4,2 p. 100 et, en 1970, de 6 p. 100. La corrélation est évidente. Ce sont là quelques-unes des tristes conséquences économiques de la course aux armements et de l'agression militaire au Viet-Nam, sans même parler des souffrances humaines inouïes qu'elles ont entraînées.

- 36. Depuis plus de 20 ans, les Etats-Unis d'Amérique cherchent à organiser un embargo commercial contre les pays socialistes. Cette politique est un facteur qui nuit aux relations commerciales internationales et qui réduit très sensiblement les possibilités d'expansion du commerce mondial, encore qu'elle n'ait pas porté atteinte au développement économique de la communauté socialiste. A une époque d'interdépendance économique et technique entre les pays du monde entier, cette attitude est anachronique, se retourne contre ceux qui en sont responsables et fait obstacle à un développement équilibré de l'économie mondiale.
- 37. La stabilité économique du monde restera précaire tant que les nations indépendantes d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine n'auront pas une entière liberté d'action dans leurs relations économiques, financières et commerciales avec ce qu'on appelle les pays développés à économie de marché. Pourtant, les Etats-Unis d'Amérique et certains de leurs alliés s'efforcent encore de maintenir une sorte de tutelle commerciale et financière sur le monde et s'opposent au maximum aux efforts que font les pays en voie de développement pour se libérer de l'héritage économique empoisonné du passé. Au début de la deuxième Décennie du développement, on ne peut pas ne pas tenir compte de certaines statistiques inquiétantes. D'après des publications des Nations Unies, la production industrielle des pays en voie de développement a augmenté de 9 p. 100 en 1969, mais de 6 p. 100 seulement en 1970. Sur ces 6 p. 100, les produits manufacturés ne représentaient que 5 p. 100.
- 38. La surtaxe de 10 p. 100 sur les importations appliquée récemment par les Etats-Unis d'Amérique a sérieusement affecté l'économie des pays en voie de développement, dont certains dépendent entièrement de l'exportation, essentiellement aux Etats-Unis, de quelques produits seulement. Or, d'autres pays occidentaux pourraient appliquer des surtaxes analogues à l'importation, s'ils estimaient que ce serait le meilleur moyen de sauver leur économie, et l'on pourrait facilement aboutir ainsi à une dislocation totale du cadre actuel du commerce international, avec des conséquences particulièrement néfastes pour les pays en voie de développement.

- 39. Les tendances actuelles consistent à adopter de nouvelles formes de protectionnisme qui, si on n'y met pas un terme, risquent de devenir un élément plus ou moins permanent de la vie économique des pays occidentaux pendant les quelques décennies à venir. Si l'on tient compte également de la perspective d'un réalignement possible des taux de change, il semble inévitable qu'il faille changer bientôt radicalement certaines des prémisses les plus importantes de la deuxième Décennie du développement et que ce soit les pays en voie de développement qui en souffrent.
- 40. Le 14 septembre 1971, le Wall Street Journal a décrit sans ambages les sombres perspectives qu'entraîneraient pour les pays en voie de développement les nouveaux taux de change envisagés, lorsqu'il a dit que, quel que soit l'ordre nouveau qui émergerait du chaos actuel, cet ordre serait créé par les grandes et moyennes puissances et que les petites nations devraient se contenter de ce que les grandes nations décideraient, que cela leur plaise ou non.
- 41. En 1970, lors de l'examen de la Stratégie internationale du développement, la délégation hongroise s'est jointe à d'autres pays socialistes qui ont publié une déclaration sur la deuxième Décennie des Nations Unies du développement et du progrès social. Cette déclaration énonçait clairement les questions fondamentales du développement économique et soulignait la nécessité de construire et de renforcer une économie nationale indépendante en créant des branches de l'industrie nationale d'un intérêt vital, en adoptant une législation efficace régissant les activités du capital étranger privé de manière à le subordonner aux intérêts nationaux, en créant les conditions requises pour la formation de cadres nationaux hautement qualifiés et en prenant des mesures pour juguler l'exode des compétences, et enfin en abrogeant tous les traités, conventions et engagements économiques et financiers inégaux qui limitent la souveraineté nationale, et au premier chef la souveraineté sur les ressources naturelles. Etant donné la crise monétaire internationale actuelle, cette déclaration est encore plus pertinente. De plus, le Gouvernement hongrois appuie sans réserve la notion et les objectifs de la Décennie du développement et considère ces objectifs comme des directives importantes pour les relations économiques bilatérales de la Hongrie avec les pays en voie de développement.
- 42. Tout examen de la situation économique mondiale serait incomplet s'il laissait de côté les pays de la communauté socialiste. En 1970, le taux annuel de croissance des pays socialistes était de 7,7 p. 100 alors que pendant la même période la moyenne mondiale était de 3,8 p. 100. Un très important document de base destiné à encourager et à améliorer la coopération entre les économies socialistes et à promouvoir leur intégration au cours des 15 à 20 années à venir a été approuvé à la vingt-cinquième session du Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM). Le programme décrit dans ce document prévoit le cadre institutionnel nécessaire pour harmoniser les systèmes économiques des divers pays membres et permettra de créer des conditions nouvelles et favorables pour une utilisation plus efficace de leurs ressources de production. La Hongrie, pays sans littoral dont les débouchés sont relativement limités pour une importante production de masse, apprécie particulièrement les possibilités qu'offre ce programme, qui prévoit éga-

lement un important nouveau facteur de stabilisation pour l'économie nationale hongroise. Il convient d'autre part de souligner que la coordination des plans nationaux de développement des pays membres ainsi qu'une spécialisation poussée et une coopération dans le domaine de la production, envisagées dans le programme, créeront de nouvelles possibilités d'expansion du commerce, à l'extérieur comme à l'intérieur du CAEM, et cet aspect pourrait présenter un intérêt particulier pour les pays en voie de développement.

- 43. En conclusion, la délégation hongroise souligne le bien-fondé du débat sur la situation économique mondiale à la Deuxième Commission et estime que ce débat pourrait contribuer à résoudre des problèmes internationaux très urgents dans le domaine économique et monétaire.
- 44. M. HUTAGALUNG (Indonésie) dit que les mesures prises récemment par un certain nombre de pays développés ont été mises en vigueur sans qu'il soit tenu compte le moins du monde des répercussions néfastes qu'elles auraient sur l'économie d'autres pays, en particulier celle des pays en voie de développement. Aucune mesure collective n'a été prise et la situation monétaire mondiale actuelle est dans un état de confusion, d'instabilité et d'incertitude. Il faudrait par conséquent rétablir un certain ordre dès que possible, et la délégation indonésienne espère que tous les pays, en particulier les principaux pays industrialisés, reconnaîtront l'urgence de la situation et agiront sans retard.

- 45. La situation actuelle met en relief l'interdépendance des nations et, de plus, souligne qu'il est indispensable d'augmenter la compréhension internationale et la volonté politique pour appliquer avec succès la Stratégie internationale du développement. Les efforts devraient viser à trouver un cadre qui convienne mieux à un meilleur avenir.
- 46. La délégation indonésienne appuie la proposition de renforcer le Conseil économique et social. Celui-ci a pris un certain nombre de décisions importantes, et la délégation indonésienne estime que la création de services consultatifs spéciaux dans le domaine des ressources naturelles, institués aux termes de la résolution 1572 B (L) du Conseil, est particulièrement importante pour les pays en voie de développement dans leurs efforts pour développer leurs richesses naturelles. De plus, la délégation indonésienne approuve la résolution 1625 (LI) du Conseil - qui prévoit de confier des tâches supplémentaires au Comité de la planification du développement, d'augmenter le nombre de ses membres et de réorganiser ses travaux - ainsi que les résolutions 1601 (LI), 1620 (LI) et 1630 (LI) du Conseil concernant respectivement les services consultatifs régionaux et sous-régionaux, les efforts des Nations Unies pour le commerce d'exportation et le crédit à l'exportation comme moyen de promouvoir les exportations des pays en voie de développement.

La séance est levée à 12 h 40.